



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

étudiants

Question écrite n° 109280

Texte de la question

M. Jean-Sébastien Vialatte attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la protection sociale des étudiants. Parce que ce sont les étudiants qui n'ont pas de couverture complémentaire santé qui renoncent le plus à consulter un professionnel de santé, il lui demande si la création d'un chèque santé étudiant pour aider à l'acquisition d'une complémentaire santé pourrait rendre les étudiants plus autonomes et les inciter à mieux se soigner.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Sébastien Vialatte](#)

Circonscription : Var (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109280

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11537